



Attestation carrière longue

Par Mimi30

Bonjour, je suis à la retraite depuis le 1er octobre 2023. Ayant travaillé avant mes 20 ans et obtenu 5 trimestres, j'étais éligible pour prétendre à un départ anticipé à la retraite pour carrière longue.

Je suis née en février 1961 et je ne suis donc pas concernée par les nouvelles mesures.

J'ai totalisé 174 trimestres.

Je viens de recevoir la notification de l'Agirc-Arcco et je m'aperçois que ma retraite est minorée de 10 %.

Cet organisme me demande une attestation pour longue carrière.

Après renseignements pris auprès de la Carsat, j'aurais dû demander cette attestation en avril 2022, date à laquelle je pouvais partir à la retraite, avant même de prévoir ma date de départ effective à la retraite.

Pourriez-vous m'indiquer si un recours est possible ?

Lors de l'établissement de ma demande retraite sur le site de la Carsat(mai 2023) à aucun moment la Carsat m'a demandé cette attestation.

Avec mes remerciements. Cordialement